

utopie
créatrice
.....
OBNL d'habitation

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017



TABLE DES MATIÈRES

MISSION, CHARTE DES VALEURS ET BIEN FONDÉ D'UTOPIE CRÉATRICE	p. 3
1. CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UTOPIE CRÉATRICE 2016- 2017	p. 4
1.1 Composition du conseil d'administration	
1.2 Activités du conseil d'administration	
1.3 Comités issus du conseil d'administration	
2. DU PROJET A LA RÉALITÉ	p. 7
2.1 Suivi de la construction à la prise de possession de l'immeuble	
2.2 Partenariat avec Atelier Habitation Montréal	
3. SERVICES AUX FUTURS LOCATAIRES	p. 9
3.1 Recrutement du personnel	
3.2 Entrée en fonction des personnes vigilantes	
3.2 Partenariat à long terme avec le CRDITED de Montréal	
4. FINANCES : FAITS SAILLANTS EN 2016-2017	p. 11
4.1 Qui paie ses dettes s'enrichit	
4.2 Soutien communautaire en logement social (SCLS)	
4.3 Contrat de gestion avec la FOHM	
4.4 Autres dons	
5. ACTIVITÉS D'UTOPIE CRÉATRICE 2016-2017	p. 12
5.1 Relations avec le milieu communautaire du grand Montréal	
5.2 Relations avec le milieu communautaire international	
6. PERSPECTIVES D'UTOPIE CRÉATRICE EN 2017-2018	p. 14
6.1 Nouveaux défis pour l'ensemble des administrateurs	
6.2 Événement promotionnel « <i>Chœur-à-cœur</i> »	
7. REMERCIEMENTS	p. 16

MISSION D'UTOPIE CRÉATRICE

Dès son origine, la mission d'Utopie créatrice consistait à mettre sur pied un milieu résidentiel urbain permettant à de jeunes adultes ayant une trisomie 21 ou une déficience intellectuelle sans trouble de comportement de vivre de façon permanente en autonomie ou en soutenant leur autonomie, tout en étant sécurisés, non isolés et stimulés dans leur expression artistique ou dans toute autre activité favorisant leur insertion sociale.

CHARTRE DES VALEURS & BIEN FONDÉ D'UTOPIE CRÉATRICE

Pour plus d'informations sur la Charte des valeurs partagées avec « le Huitième Jour », sur le bien-fondé d'Utopie créatrice et son cheminement depuis sa création, vous êtes invités à consulter son site internet <http://www.utopiecreatrice.org> .

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UTOPIE CRÉATRICE 2016-2017

1.1 Composition du conseil d'administration¹ 2016-2017

Cette année, pour la première fois depuis sa fondation, Utopie créatrice a pu combler les 9 postes destinés à constituer son conseil d'administration grâce à :

- **Dary Lavallée**, membre de soutien et président (2015-2017)
- **Monique Hennebert**, membre représentant et secrétaire (2015-2017)
- **Jacqueline David**, membre représentant et vice-présidente (2015-2017)
- **Françoise Guay-Taché**, membre représentant et trésorière (2016-2018)
- **Raymond Cloutier**, membre représentant et conseiller (2015-2017)
- **Jean-Paul Gallant**, membre représentant et conseiller (2016-2018)
- **Huguette Daoust**, membre de soutien et conseillère (2016- mai 2017)
- **Réjeanne Chamberland**, membre représentant et conseillère (2016-2018)
- **Danielle Larocque**, membre représentant et conseillère (2016-2018)

La diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs, majoritairement des représentants de l'ensemble des futurs locataires, la rationalité de son président, aussi membre de soutien, et l'appui technique du personnel d'Atelier habitation Montréal semblent avoir constitué une formule gagnante.

1.2 Activités du conseil d'administration et dialogue avec ses partenaires

Le fonctionnement du conseil d'administration d'Utopie créatrice se déroule dans le respect de sa mission. Entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017, le conseil d'administration a siégé à quatorze reprises, dont deux par consultation électronique en raison de situations exceptionnelles exigeant une décision rapide. Quatre membres du conseil d'administration ont participé à 100% des rencontres ! La proximité du but en matière d'accès à la propriété semble avoir stimulé de nouveaux intérêts chez plusieurs administrateurs.

Le conseil d'administration d'Utopie Créatrice a poursuivi sa collaboration avec ses deux partenaires incontournables que sont, d'une part, Atelier habitation Montréal pour le volet immobilier et, d'autre part, le CRDITED de Montréal pour les services psycho-sociaux et éducatifs destinés aux locataires.

¹ Extrait des règlements adoptés le 29 novembre 2011 :

5.2 Le mandat des membres du conseil d'administration est de deux ans.

5.5 Ne sont pas éligibles au conseil d'administration deux membres de la même famille.

3.2.2. L'adhésion en tant que membre représentant prend fin lorsque le locataire dont le membre est parent ou tuteur quitte son logement en mettant fin à son bail avec l'OBNL ou si ce membre est évincé ou voit son accréditation retirée par le conseil d'administration; l'adhésion des membres de soutien et des membres honoraires est d'une durée de 4 ans, renouvelable. Ils doivent cependant exprimer leur volonté de renouveler leur adhésion à l'organisme à l'issue de ce délai.

Le défi d'Utopie créatrice de continuer à **CROIRE** au projet pendant près de 8 ans a été relevé grâce à la grande détermination de ses membres, en dépit de longues et douloureuses périodes de doute. Le projet immobilier est réalisé. Les mouvements de personnels désignés pour offrir les services préoccupent les représentants des locataires d'Utopie créatrice.

L'adhésion d'Utopie créatrice à deux regroupements d'organismes communautaires, le Comité régional des associations en déficience intellectuelle (CRADI) et la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM), lui procure un meilleur accès à l'information et une meilleure insertion dans une société solidaire.

1.3 Comités issus du conseil d'administration

Du conseil d'administration sont issus, depuis quelques années, des comités adaptés aux impératifs du moment.

Comité de sélection du personnel

Aux trois membres désignés par le conseil d'administration (Jacqueline David, Françoise Guay-Taché et Monique Hennebert), se sont jointes deux solidaires actives : Amélie Tanguay, issue de la gestion des ressources humaines à Polytechnique Montréal, et Suzanne Roy, retraitée issue du milieu de l'adaptation-réadaptation en déficience intellectuelle. Ces deux solidaires actives se sont retirées du comité après les premières entrevues de sélection du personnel à temps partiel en automne 2016, laissant aux représentants des locataires la responsabilité de leurs décisions.

Le comité de sélection a obtenu la collaboration de Charles Bardou, avocat associé de la firme internationale Dentons et membre de soutien d'Utopie créatrice depuis de nombreuses années. Charles Bardou a toujours répondu présent quand le besoin lui était communiqué. Il a ainsi conseillé Utopie créatrice lors de la rédaction des contrats de travail à offrir au personnel. Il devrait demeurer disponible (*pro bono*) à long terme en tant que solidaire actif, pour toutes les questions légales impliquant Utopie créatrice.

Le comité de sélection sera appelé à se réunir et à évoluer selon les besoins en personnel de l'organisme.

Comité des représentants

Le comité des représentants réunit au besoin l'ensemble des membres familiaux qu'ils soient membres représentants ou membres de soutien. Il peut être convoqué tant à la demande des familles qu'à celle de l'équipe des vigilants qui orchestre la vie quotidienne au sein de l'OBNL.

Lors de ces réunions sont débattues toutes les questions organisationnelles relatives à la vie quotidienne au sein d'Utopie créatrice.

Pour mémoire, chaque membre représentant d'un locataire a la possibilité de s'adjoindre un membre soutien, qu'il soit conjoint, frère, sœur ou autre, accepté par le conseil d'administration, après signification de son intérêt pour Utopie créatrice et dans le respect des règlements de l'OBNL.

Comité des locataires

Pour donner vie à ce comité, l'équipe des personnes vigilantes a amorcé le travail en restant attentive à la parole des locataires et en mettant à leur disposition une boîte de suggestions. Cette boîte n'a pas tardé à se remplir. Y aura-t-il des surprises? Réponse l'an prochain!



De gauche à droite : Félix, Martine, Vincent, Julie, Carl, Marie-Ève et Nicolas

Leurs premiers témoignages :

Martine : « *J'aime ça faire mon ménage : le recyclage, les poubelles, le compost et tout le reste. J'aime être chez moi et faire mes affaires. Mais je m'ennuie de ne pas voir mes parents tous les jours* »

Vincent : « *C'est la liberté, je fais mes propres affaires. Et les activités sont super le fun avec Vérydiana, Pascal et Marie-Ève!* »

Marie-Ève : « *J'adore ça la vie en appartement, j'apprécie être indépendante. Mais si par exemple j'ai des besoins c'est rassurant de savoir qu'il y a toujours quelqu'un pour moi* »

Félix : « *J'aime vivre seul en appartement, mais je n'aime pas être seul trop longtemps. J'aime m'occuper de ma perruche et faire des sorties en groupe* »

Carl : « *J'ai pris mon temps avant d'emménager, je voulais être prêt. Les choses que j'ai apprises avec ma mère, je les ai amenées dans mon appartement. Je suis heureux en appartement!* »

Nicolas : « *J'aime beaucoup ça vivre en appartement. J'aime apprendre des nouvelles choses et faire des activités en groupe* »

Julie : « *J'ai trouvé ça difficile au début, mais maintenant ça va. J'aime vivre en appartement et faire de la cuisine* »

2. DU PROJET À LA RÉALITÉ

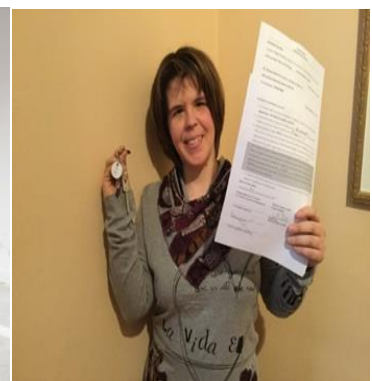
Depuis le début du projet, Atelier habitation Montréal a offert à Utopie créatrice un service complet d'encadrement, de la conception à la réalisation d'un projet. Cette année, leur accompagnement a consisté essentiellement en la supervision du chantier jusqu'à la livraison de l'immeuble, le tout en lien avec les différents intervenants professionnels et ultimement l'accompagnement dans la prise de possession des lieux ainsi que la gestion administrative du nouveau lieu de résidence.

2.1 Suivi de la construction à la prise de possession de l'immeuble

Lara Lévis, la chargée de projet qui a piloté pendant près de 3 ans la réalisation du volet immobilier, a continué à assister aux réunions de chantier et à informer les membres du conseil d'administration de l'évolution des travaux en les consultant lorsque requis.

De juillet à octobre 2016, le chantier de la rue Rivard a été essentiellement l'objet de travaux de finition (mobiliers de rangement, revêtement intérieur, balcons etc.). Les visites de déficiences des architectes de MONDEV (2Architectures) se sont ensuite enchaînées jusqu'en décembre. Ces visites étaient effectuées de pair avec l'architecte-conseil d'Utopie créatrice – Rose Architecture - ainsi que les ingénieurs-conseils en mécanique-électricité – Saint-Pierre et Associés.

Entre-temps, les représentants d'Utopie créatrice ont pu visiter les logements, en compagnie des futurs résidents, afin de les familiariser avec les lieux.



De novembre à décembre 2016, Utopie créatrice a procédé à la signature du prêt global par la Caisse Desjardins (29 novembre 2016) et de l'acte de garantie hypothécaire (15 décembre 2016), en vue de formaliser l'achat de son immeuble clé-en-main, plus précisément le 5350 rue Rivard, au promoteur immobilier MONDEV.

Parallèlement, des démarches étaient opérées auprès d'Hydro-Québec pour assurer le raccordement du bâtiment au réseau. Cependant, ce n'est qu'en janvier 2017, que les équipes de travaux aériens ont validé le raccordement du bâtiment d'Utopie créatrice au réseau d'Hydro-Québec.

Au terme d'une série de visites destinées à corriger certaines déficiences, 2Architectures a produit le 22 février 2017, le certificat d'achèvement substantiel des travaux permettant ainsi d'emménager dans les logements à compter d'avril 2017.

Ce certificat d'achèvement substantiel des travaux a aussi été l'ultime déclencheur pour la signature le 17 mars 2017, en présence de Me Isabelle Martin, de l'acte de vente des immeubles de MONDEV à l'OBNL Utopie créatrice (bâtiment 5350 rue Rivard) et la coopérative d'habitation Égali-Terre (bâtiments 5360, 5370 et 5380, rue Rivard) et la déclaration de copropriété divise par Utopie créatrice, la coopérative d'habitation Égali-Terre et MONDEV pour le lot situé à l'arrière des 4 bâtiments



Enfin, on ne peut pas omettre l'implication de Jean-Paul Gallant, membre du conseil d'administration et parent d'une des résidentes, qui a été un interlocuteur utile dans le milieu de la construction, un intermédiaire efficace auprès d'un fournisseur d'unités de climatisation destinées aux appartements et d'une aide précieuse lors de l'installation de divers équipements dans les espaces communs et les logements.

2.2 Partenariat consolidé avec Atelier Habitation Montréal

Atelier Habitation Montréal, a continué d'accompagner le conseil d'administration d'Utopie créatrice, cette fois-ci, en la personne de Ronald Du Temple, en charge de la formation des OBNL, et impliqué comme guide dans le processus de gestion.

Il a ainsi favorisé les liens contractuels entre la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) et Utopie créatrice en matière de gestion financière à long terme de l'organisme. Il a soutenu sa trésorière, dans les débuts de sa collaboration avec la FOHM et lui a offert la formation sur mesure ainsi que les informations requises dans l'exercice de tâches plus complexes. De plus, il a mené à bon port les dossiers des locataires qui, tous, par son intermédiaire, ont introduit une demande d'admissibilité au Programme de subvention au loyer (PSL) géré par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) et ont été acceptés.

Atelier habitation Montréal a relevé son défi 2016-2017 à l'égard d'Utopie créatrice en menant à terme le projet immobilier clé-en-main.

3. SERVICES AUX LOCATAIRES

3.1 Recrutement du personnel

Vérydiana Marotta, vigilante à temps plein est entrée en fonction le 1^{er} septembre 2016. Le comité de sélection a ensuite poursuivi sa recherche de candidats-tes pour deux postes à temps partiel durant l'automne. Marie-Ève Barbeau et de Pascal Dessureault ont été engagés en 2016 et sont entrés en fonction fin janvier 2017.



Vérydiana



Marie-Ève



Pascal

De légers amendements aux Règlements d'immeuble ont dû être apportés de façon à ce qu'ils s'appliquent à tous, membres du personnel inclus.

Utopie créatrice a aussi fait appel à la solidarité de l'AMDI demandant un accès à sa liste d'accompagnateurs occasionnels. Utopie créatrice y a déjà eu recours, à sa pleine satisfaction.

De bonnes relations de voisinage avec la coopérative d'habitation Égali-Terre semblent se dessiner, entrant de plein pied dans les objectifs d'inclusion sociale prônée par Utopie créatrice. Le potentiel semble présent pour aller chercher la collaboration occasionnelle de certains de leurs membres, en cas de besoin de disponibilité de soirée pour répondre aux appels d'urgence.

3.2 Entrée en fonction des vigilantes

En attendant la livraison de l'immeuble, repoussée de mois en mois, la vigilante de semaine a profité de ce laps de temps pour organiser son temps de travail et se bâtir des instruments ad hoc. Afin de s'inspirer de modèles déjà existants, elle est entrée en contact avec des organismes tels que "Rêvanous" ou encore "La Gang à Rambrou".

En collaboration avec le CRDITED, elle a appris à connaître les locataires par le biais de visites à domicile et dans leur milieu d'activités socioprofessionnelles. De plus, elle a organisé des rencontres individuelles avec les locataires dans le but de les familiariser avec leur futur quartier.

Les vigilants de fin de semaine, embauchés un peu plus tard, ont proposé des activités extérieures aux locataires dans le but de développer davantage de liens entre eux, alors que chacun demeurait encore dans sa famille. Ces activités ont trouvé peu de preneurs.

Déterminée, l'équipe des vigilants s'est rencontrée à diverses reprises afin d'élaborer des outils et documents utiles, tant pour l'accompagnement des locataires que pour le fonctionnement interne de l'organisme.

L'emménagement des locataires dans leur appartement s'est fait progressivement et au rythme de chacun dès que l'immeuble est devenu propriété d'Utopie créatrice. Cette période lourde en émotion et en perte de repères n'a en rien altéré la détermination des locataires à vivre seuls en appartement. Rapidement ils se sont appropriés ce chez eux dont ils sont fiers, affirmant leur nouvelle autonomie.

Très présents dans un premier temps pour leur fils ou fille, les parents instaurent de plus en plus de distance dans leur accompagnement tout en restant impliqués. Cet ajustement dans la relation est rendu possible grâce à l'intervention de deux éducatrices du CRDITED offrant aux locataires un encadrement individuel personnalisé et grâce à l'accompagnement d'une équipe de personnes vigilantes, s'inscrivant en continuité et en complémentarité des services déterminés par le CRDITED.

Des activités de groupe choisies en fonction des intérêts et des suggestions des locataires contribuent grandement au sentiment d'appartenance à leur nouveau réseau social. Afin de favoriser les rencontres, l'aménagement des lieux communs s'avère être nécessaire.

En pleine acclimatation dans leur nouvel environnement, les locataires ont besoin de stabilité. Bouleversement des repères et anxiété font partie de leur réalité. Un soutien individuel est pertinent pour accompagner les locataires dans ce cheminement.

Définir le rôle de chacun reste encore aujourd'hui un processus en développement. Étant donné que cette définition découle de l'identification des besoins des locataires, les rôles évolueront en fonction de ceux-ci.

3.3 Partenariat à long terme avec le CRDITED de Montréal

La direction du CRDITED de Montréal avait réitéré dès le début 2016 son engagement d'accompagner Utopie créatrice, en offrant un encadrement individuel personnalisé à ses locataires, un encadrement professionnel et un accès aux formations en cours d'emploi à la personne vigilante administrée par Utopie créatrice.

Deux éducatrices chevronnées, Josée Marion et Isabelle Blain, triées avec soin en raison du caractère novateur du projet Utopie créatrice, ont été désignées dès mai 2016 pour s'impliquer auprès des futurs locataires. Elles ont profité du laps de temps précédant la livraison de l'immeuble pour préparer les futurs résidents au changement de vie qui les attendait. Josée et Isabelle ont ainsi guidé leurs premiers pas dès la prise de possession des logements.

À la surprise de plusieurs, les cadres du CRDITED ont décidé de procéder à un changement d'éducatrices et au transfert des dossiers des locataires quelques semaines seulement après la prise de possession des logements. Le rationnel de cette décision semble reposer essentiellement sur une question de sectorisation géographique liée au code postal d'Utopie créatrice. Fin juin 2017, les questions restent entières. De quelle façon sera géré le transfert de dossiers? Quels seront les bénéfices ou les déséquilibres engendrés par cette réorganisation tant pour les locataires que pour l'organisme?

Étant donné que plusieurs parents sont encore présents assez régulièrement pour accompagner leur fils ou fille dans leurs apprentissages, il semble un peu ambigu, pour les psychoéducateurs et les éducateurs qui prendront la relève, de bien évaluer les besoins d'adaptation de chaque locataire à sa nouvelle vie. Le rationnel de l'approche par épisodes des services modulables en fonction des besoins des usagers y trouve immédiatement son sens. L'avenir exige des représentants, d'aujourd'hui et de demain, un acte de foi et/ou un devoir de vigilance à long terme.

Pour le CRDITED de Montréal, objet de réorganisations successives², un de ses nombreux défis gravite autour du dilemme suivant : comment concilier les besoins des populations cibles avec sa réalité financière? Comment optimiser l'utilisation de ses ressources financières? Le modèle d'Utopie créatrice semble avoir éveillé un certain intérêt chez les gestionnaires en raison de son caractère novateur et du moindre coût financier dans le budget de l'établissement. Jusqu'où ira le CRDITED dans l'octroi de services d'adaptation et de réadaptation des locataires d'Utopie créatrice? La question reste ouverte.

4. FINANCES : FAITS SAILLANTS EN 2016-2017

4.1 Qui paie ses dettes s'enrichit

Grâce à la généreuse contribution de l'ensemble de ses donateurs, Utopie créatrice a pu rembourser la totalité du **prêt à intérêts** consenti par le Chapitre de Baltimore de la société des Alhambras.

Par ailleurs Utopie créatrice a procédé à la signature d'un acte notarié de reconnaissance de dette de 25 000\$ à l'égard du Support, fondation de la déficience intellectuelle. Les seules conditions dans lesquelles ce **prêt sans intérêt** a été accordé sans échéance ni exigence de remboursement se résument ainsi : Utopie Créatrice doit rester fidèle à sa mission et offrir ses logements exclusivement à des locataires ayant une D.I. avec ou sans TSA.

² Restructuration des services en application de la loi # 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux

4.2 Soutien communautaire en logement social (SCLS)

Dans un souci d'assurer la **pérennité financière** d'Utopie créatrice, la secrétaire du C.A. a introduit en février 2017, une demande de soutien communautaire en logement social (SCLS) auprès du Service régional des activités communautaires et de l'itinérance du CIUSSS Centre Sud. Le dossier d'Utopie créatrice, réunissant l'ensemble des conditions exigées a été pris en considération par le jury³ qui lui a accordé le montant demandé et ce à compter d'avril 2017.

4.3 Contrat de gestion avec la FOHM

Le 27 octobre 2016, dans un souci de **pérennité de bonne et constante gestion financière**, Utopie créatrice a signé un contrat de services avec la FOHM, organisme spécialisé en gestion des OBNL. La trésorière est actuellement l'unique interlocutrice désignée par le conseil d'administration pour toute communication entre Utopie créatrice et la FOHM.

4.4 Autres

Une demande d'aide financière destinée à financer l'achat d'équipements réservés aux espaces communautaires d'Utopie créatrice a été adressée au représentant de la société des Alhambras au Québec. C'est ainsi que lors d'un souper spaghetti organisé par les Alhambras dans le cadre de leur propre levée de fonds, un chèque dédié a été remis à la trésorière d'Utopie créatrice.

Sans avoir à créer d'événements promotionnels particuliers, Utopie créatrice a reçu en cours d'année des dons de particuliers et tient vivement à remercier ses fidèles donateurs.

5. ACTIVITÉS D'UTOPIE CRÉATRICE 2016-2017

5.1 Relations avec le milieu communautaire local

Respectant l'autodétermination de ses membres, l'AMDI a mis à la disposition des représentants d'Utopie créatrice les locaux indispensables tant pour la sélection du personnel que pour les rencontres de représentants, et ce, jusqu'à l'acquisition de l'immeuble.

En contrepartie, les locataires ont participé en grand nombre au :

- Quilles-0-Thon organisé au bénéfice de l'AMDI.
- Souper du temps des fêtes organisé par l'AMDI. Une table a été réservée exclusivement pour ses membres concernés par le projet Utopie créatrice, favorisant, de cette manière, les interactions préparatoires à l'intégration résidentielle des futurs locataires.
- Différentes activités internes et externes.

³ Une représentante du CRADI, une de la FOHM et un représentant de l'OMHM siégeaient au sein du jury décisionnel constitué pour statuer de la répartition de la nouvelle subvention destinée aux organismes communautaires en logement social, toutes problématiques confondues.

L'adhésion d'Utopie créatrice au comité régional en déficience intellectuelle, le CRADI, lui permet de côtoyer solidairement les représentants de différents organismes communautaires, d'accéder à l'information disponible rendant ainsi plus consistant le dialogue entre Utopie créatrice et le milieu institutionnel en déficience intellectuelle.

L'AMDI, l'AQIS et le CRADI ont diffusé à l'intérieur de leurs différents réseaux de communication les offres d'emploi émises par Utopie créatrice.

Révanous a mis solidairement son expertise à la disposition d'Utopie Créatrice facilitant les interactions entre les employés des deux organismes.

En contre-partie, répondant à une invitation du milieu associatif interpellé par la question actuelle de l'avenir résidentiel des adultes ayant une déficience intellectuelle, Monique Hennebert, ancienne membre du conseil d'administration de ces différents organismes et actuellement secrétaire du conseil d'administration d'Utopie créatrice a partagé publiquement son cheminement et son expérience dans une présentation intitulée :

« Réseauter pour collaborer à un projet résidentiel » ou « Comment une rencontre inspirante⁴ a pu aboutir à la création d'un réseau de solidarité active, fort de la diversité et de la complémentarité de ses membres concernés par une préoccupation commune : QU'ARRIVERA-T-IL À NOS ENFANTS QUAND NOUS NE SERONS PLUS LÀ? »

5.2 Relations avec le milieu communautaire international : visite du « Huitième Jour »

Dès septembre 2011, le Huitième Jour — organisme partenaire basé à Bruxelles - et Utopie créatrice ont cosigné, dans les bureaux de la firme Dentons à Montréal, une Charte de valeurs⁵ partagées officiellement par les deux organismes.

Donnant suite à une rencontre, le Huitième Jour a, au moment opportun, mis à la disposition d'Utopie créatrice quelques documents forts pertinents dont : son projet pédagogique, sa convention d'accompagnement, son règlement d'ordre intérieur, autant de sources d'inspiration pour la rédaction des Règlements d'immeuble d'Utopie créatrice.

Le Huitième Jour a tenu en janvier 2017 un colloque sur « l'autodétermination des personnes ayant une déficience intellectuelle », sujet d'actualité ici-même.

Compte tenu des liens entre nos deux organismes, le consul général de Belgique à Montréal, Hubert Roisin, informé par Xavier Van Overmeire de ces liens internationaux, a profité du passage au Québec de la Ministre Bruxelloise du logement, de l'environnement, des personnes handicapées, Céline Frémault, pour inviter un membre du conseil d'administration d'Utopie créatrice à partager un souper offert en l'honneur de la Ministre, en présence de plusieurs personnalités du milieu culturel, engagées socialement de manières diverses.

⁴ Rencontre en janvier 2009 avec Huguette Vandepuut mère de Pascal Duquenne comédien trisomique détenteur d'une palme d'or conjointement avec Daniel Auteuil (1996). Huguette est l'âme du Huitième jour.

⁵ Voir www.utopiecreatrice.org

De belles opportunités d'échanges internationaux incluant les locataires sont à la portée d'Utopie créatrice. Saura-t-elle saisir cette opportunité?

Dary Lavallée se propose d'inviter la Présidente du Huitième jour lors du prochain « Chœur-à-cœur » célébrant la réalisation du projet.

6. PERSPECTIVES D'UTOPIE CRÉATRICE EN 2017-2018

Alors qu'en 2015-2016, l'accent avait été mis sur la santé financière de l'organisme communautaire et sur les relations d'Utopie créatrice avec ses partenaires institutionnels et communautaires, en 2016-2017, les objectifs se déclinaient de la façon suivante :

- Prise de possession des logements et entrée de l'OBNL dans sa phase opérationnelle
- Intégration des locataires dans la communauté
- Ajustement des services aux locataires
- Modulation du travail du conseil d'administration auquel revient essentiellement la responsabilité de préserver une bonne gestion de l'organisme
- Organisation par Dary Lavallée, président d'Utopie créatrice et bénévole en chef, d'un évènement célébrant la réalisation matérielle du projet de l'OBNL ainsi que sa reconnaissance envers tous ceux qui l'ont soutenu
- Levées de fonds pour optimiser les services et recherche de subvention pour assurer la pérennité de l'OBNL
- Offrir la parole aux locataires dans l'organisation de leur quotidien

Tous ces objectifs ont été atteints.

6.1 Nouveaux défis pour l'ensemble des administrateurs

Durant l'année 2017-2018, les membres d'Utopie créatrice se rappelleront que « **GÉRER C'EST PRÉVOIR!** » Ils se prépareront à relever les défis suivants :

- Nécessité de garder en mémoire le fait qu'Utopie créatrice, initiative citoyenne appuyée dès ses premiers pas par des organismes en santé et services sociaux⁶, est un organisme communautaire bénéficiant du statut d'organisme de bienfaisance. Accompagnée par le groupe de ressources techniques Atelier habitation Montréal⁷, dans le cadre du programme Accès Logis, Utopie créatrice a pu voir le jour grâce au socio-financement impliquant des fondations en déficience intellectuelle, de nombreux donateurs individuels, familiaux, institutionnels rejoints lors des levées de fonds, mais aussi grâce aux diverses subventions publiques importantes telles que celle de la Société d'habitation du Québec (SHQ), de l'OMHM. Le Programme de supplément au loyer dans le cadre du programme Accès Logis accorde une subvention dont bénéficient directement les locataires d'Utopie créatrice.

⁶ CRDITED, ASSSM, AMDI, AQIS etc.

⁷ AHM est un OBNL en matière d'habitation

- Nécessité de se rappeler que la responsabilité du conseil d'administration consiste non seulement à veiller au respect de la mission de l'organisme mais aussi de parfaire les moyens pour soutenir sa mission, de veiller à sa saine gestion, à l'entretien des lieux, d'entretenir une communication efficace avec ses partenaires, de se tenir informé des politiques sociales ayant une incidence sur la vie des locataires d'Utopie créatrice.
- Nécessité d'apprendre à exercer l'ensemble des fonctions de gestion d'un organisme communautaire, tout en respectant le devoir de réserve et de non-ingérence dans les différentes problématiques et dossiers psychosociaux des locataires.
- Distinction à établir entre la gestion de l'immeuble et la gestion du personnel.
- Nécessité pour les administrateurs de se redéfinir, de reconnaître les rôles distincts de chacun, en tenant compte des zones de compétences personnelles, du leadership, pour ensemble, de façon complémentaire, répondre à la mission d'Utopie créatrice et d'en répandre le modèle.
- La fragilité d'Utopie créatrice demeurera sans doute la rétention de son personnel à moyen et long terme. Il s'agit ici d'une caractéristique partagée par un grand nombre d'organismes communautaires qui souvent compétitionnent entre eux pour aller chercher les « meilleurs » dans les limites de leur budget de fonctionnement.
- Possibilité de présumer sans grand risque de se tromper que le comité de sélection sera interpellé plus que souhaité d'où la nécessité de constituer une liste de candidats potentiels et d'accompagnateurs occasionnels. Cette liste devrait être mise à jour à une fréquence encore à déterminer.
- La composition du comité de sélection est modulable. Son travail sera appelé à évoluer. Il serait probablement pertinent d'y adjoindre un professionnel ayant une expérience probante en déficience intellectuelle et en gestion d'organisme communautaire.
- Nécessité de sensibiliser l'ensemble du conseil d'administration relativement à la responsabilité de chacun de communiquer un mois avant la tenue de l'assemblée générale annuelle ses intentions à l'égard du mandat qu'il détient, son intérêt pour rester en poste, son désir d'occuper une fonction différente, son intention de simplement se dégager d'une fonction ou de décliner toute fonction de gestion etc.
- Introduire dans le conseil d'administration un ou une professionnelle ayant une expérience probante en D.I. et en gestion d'organisme communautaire pourrait améliorer sa fonctionnalité.
- Promouvoir les bonnes relations de voisinage avec la coopérative d'habitation Égali-terre – solidarité qui existe depuis les débuts de projet notamment lors des interventions communes en conseil d'arrondissement Du Plateau-Mont-Royal.

- Réactiver les relations avec le Huitième jour et entrevoir différentes formes d'échanges.

Et quand tout sera en place, penser à développer!

6.2 Événement promotionnel « *Chœur-à-cœur* »

« *Chœur-à-cœur* » se prépare à récidiver en septembre 2017 avec un nouveau spectacle. Cet événement entend contribuer de belle façon à la promotion du modèle Utopie créatrice auprès d'un large public. Un grand merci de la part des locataires et de leurs représentants à Dary Lavallée, membre de soutien et président d'Utopie créatrice et à Sylvie Bourassa, sa muse, ainsi qu'à leurs fils et à la vaste équipe de bénévoles, qui ensemble ont bâti l'événement selon un format qui leur est bien personnel.

REMERCIEMENTS

Utopie Créatrice remercie tous ceux qui de près ou de loin, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation du projet.

Merci également à Monique Hennebert et aux personnes vigilantes qui ont participé à la rédaction de ce rapport annuel d'activités.

Utopie créatrice entend démontrer son engagement social au long cours et continuer à œuvrer pour en assurer la pérennité.